Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Vente aux enchères et indivision

---
Par alesandro20

Bonjour,
Mon père est décédé en laissant une situation d'indivision ( un appartement dans un immeuble, une maison d'habitation et différents terrains) entre ma soeur et moi.
Celle-ci à été mise en liquidation judiciaire peu de temps après pour des créances sur son affaire en nom personnel.
Je suis étranger à cette situation.
Le liquidateur a obtenu un jugement ordonnant la licitation aux enchères de la totalité des biens de la succession.
Je pense que ces biens seront vendus par lots.
Merci de m'indiquer :
- si je pourrai participer aux enchères
- si je pourrai en tant qu'indivisaire bénéficier de la clause de substitution.

Cordialement